

## Communiqué

Suite au débat pendant la fête pieuse de Maha Shivaratree, impliquant des organisations socioculturelles, le Conseil des Religions (CoR) souhaite attirer l'attention du public sur les points suivants :

- 1. Le CoR valorise et respecte les libertés et droits garantis par la Constitution, à savoir la liberté de conscience et de religion (Article 11) ainsi que la liberté de la pratique religieuse pour tous.
- 2. Le CoR note et apprécie la position du Premier Ministre de ne pas prendre la parole lors d'une cérémonie cultuelle ou religieuse. Le CoR souhaite que cette neutralité dans la sphère publique devienne la marque distinctive de tous les hommes politiques et un modèle à imiter par tous les décideurs.
- 3. Le CoR déplore et rejette les attaques récurrentes contre les médias et les journalistes. Nonobstant des faux pas occasionnels de ces derniers, le CoR adhère fermement au principe de la liberté d'expression et d'information consacré par l'Article 12 de notre Constitution.
- 4. Le CoR souhaite souligner la richesse de la diversité de la nation mauricienne dans son ensemble ainsi que l'engagement de tant de personnes qui travaillent assidument à la consolider. En tant que tel, le CoR adhère à la nature démocratique de l'État et souligne que chaque citoyen du pays participe de manière égale dans les processus démocratiques sans crainte ni faveur.
- 5. Le CoR rejette donc tout discours, toute action ou tout agenda visant à polariser la société mauricienne et à instiller un climat de tension parmi les diverses composantes de la nation. Ces efforts vont à l'encontre des valeurs fondamentales du CoR, à savoir le respect, le dialogue et la paix.
- 6. Ainsi le CoR considère qu'une incitation à la division quelle qu'elle soit doit être dénoncée pour préserver notre paix toujours fragile et notre cohésion multiculturelle. Les discours renforçant les replis identitaires créent des tensions qui représentent un risque majeur pour notre stabilité sociale et notre développement économique.
- 7. Le CoR constate également que l'absence d'une loi-ordre pour définir les relations entre l'Etat, les religions et les cultures est une question qui doit être traitée d'urgence. Il est grand temps pour l'État de mettre au point un protocole actualisé qui définit clairement la nature et l'étendue de ces relations et la façon dont elles doivent être gérées dans une nation multiculturelle moderne. Le CoR se tient disponible à fournir son expertise et son soutien si toutefois un exercice de ce type est envisagé.

- 8. Le CoR informe le grand public qu'il demeure un organe interconfessionnel neutre et non partisan qui soutient et collabore étroitement avec le gouvernement dans la promotion de la paix, de l'harmonie interreligieuse et de la cohésion nationale.
- 9. Finalement, nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour exprimer nos souhaits les plus profonds et nos vœux les meilleurs à toutes les organisations religieuses qui font partie du Conseil ainsi qu'à l'ensemble des Mauriciens à l'occasion de la Fête nationale célébrant l'Indépendance et la République. Nous prions afin que, forts de la participation de chaque citoyen, nous puissions tous ensemble continuer à œuvrer pour le mieux-être de chaque Mauricien et pour l'avancée de ce pays que nous aimons tant, cette République belle et fière de sa diversité et soucieuse de présenter au monde l'harmonie, la cohésion et la paix qui y règnent.

Vive la République de Maurice!

Révérend Philippe Goupille Président

## Voici le nouveau bureau du Conseil :

Président Rev Philippe Goupille
Vice-Président Pandit Vedeswar Goopee
Secrétaire Pandit Vishwaraj Maghoo
Assistant-Secrétaire M. Bashir Nuckchady

Trésorier M. François Lan Hing Leung
Assistant-Trésorier Pandita Pockraz Tileea

PRO Dr Jonathan Rayat

Assistant-PRO Mme Allia Syed Hossen-Gooljar

Membres M. Laval Zephir

M. Rev James Seerungum